

“ Il y a quelques semaines, un certain nombre de Canadiens français de Lowell et de Lawrence, Mass., ont décidé de venir fonder une colonie dans la vallée de l'Outaouais.

“ A cet effet, une société de colonisation a été formée, et deux délégués, Monsieur Camille Roussin, négociant, de Lowell, et Monsieur le docteur R. G. Janson La-Palme, de Lawrence, sont venus s'aboucher avec la société de colonisation de Montréal, pour aviser au choix d'un siège d'opération pour leur colonie.

“ Après mure délibération, ces messieurs ont arrêté leur choix sur la vallée de *La Lièvre* et de *La Rouge*, théâtre des opérations de la société de colonisation de Montréal, dirigée par M. le curé Labelle.

“ Voici la procuration dont MM. Roussin et Janson-La-Palme étaient porteurs, à l'effet de localiser la nouvelle colonie, laquelle est signée par cent cinq chefs de famille :

“ Nous, soussignés, autorisons MM. Camille Roussin, marchand, président du cercle de colonisation de Lowell et le docteur R. G. Janson-La-Palme, de Lawrence, chargés de s'entendre avec le bureau de colonisation de Montréal, à faire le choix des terrains que nous voulons coloniser dans la vallée de l'Outaouais.”

“ Les terrains choisis ne sont pas encore arpentés. Il faut espérer que le Gouvernement de Québec va s'empresser de les faire arpenter sous le plus court délai.

“ Maintenant, ces braves colons de Lowell et de Lawrence n'entendent pas venir se jeter de suite au milieu de la forêt pour y faire subir inutilement à leurs familles les privations auxquelles les exposeraient les commencements toujours pénibles d'une colonie.

“ Aussitôt que les terres seront arpentées, ils feront travailler au défrichement sur une grande échelle; un capital considérable est déjà souscrit pour subvenir aux frais de ce défrichement.

“ Les familles viendront prendre possession de leurs terres respectives lorsqu'elles seront bâties et que le défrichement sera suffisamment avancé pour que la colonie puisse nourrir ses habitants. En attendant, elles garderont à Lowell et à Lawrence les positions qu'elle occupent aujourd'hui.

“ En adoptant ce mode de procéder, les nouveaux colons mettront leurs familles à l'abri des découragements qui n'auraient pas manqué de décimer la nouvelle colonie, surtout lorsque l'on songe que ces familles sont habituées à la vie aisée et comparativement luxueuse, des grands centres manufacturiers des Etats-Unis.

“ Voilà qui est très sage, car le plus grand obstacle aux progrès d'une colonie, consiste moins dans les difficultés à vaincre les premiers jours, que dans le découragement qui s'empare de colons inexpérimentés, en constatant combien le succès est quelquefois lent à venir.

“ Nous ne saurions trop féliciter les auteurs de ce noble et patriotique mouvement; nous pouvons les assurer qu'ils recevront de la part de leurs compatriotes d'ici tout l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre d'eux. Et surtout, nous formons des vœux ardents pour qu'un succès sérieux et durable, vienne promptement couronner leurs efforts.”

M. le Dr Janson La-Palme peut compter sûrement sur notre bien faible concours pour mener à bien son œuvre de rapatriement. Les colonnes de notre journal lui sont ouvertes pour tous les renseignements qu'il désirera communiquer à nos lecteurs dans le but de faire connaître son œuvre par nos concitoyens de la Province de Québec qui ne manqueront pas d'y prendre une large part. Quant à nous, nous saisirons toutes les occasions qui nous seront offertes afin d'associer les véritables amis de la colonisation à cette patriotique entreprise.

*Bénédictio d'une église à Saint Agapit de Beauvillage.*—La paroisse de Saint Agapit de Beauvillage, comté de Lotbinière, a fait une magnifique démonstration à l'occasion de la visite de Son Eminence le cardinal Taschereau, qui s'y est rendu pour bénir la nouvelle église.

Son Eminence se rendit à l'église et quand elle eût pris place au chœur, le curé de la paroisse, M. l'abbé Montminy, donna lecture d'une adresse au nom de ses paroissiens, laquelle fut suivie d'une réponse de la part de Son Eminence.

Le soir, il y eut illumination et feu d'artifice. La bénédiction de la nouvelle église a eu lieu vendredi matin, avec une grande solennité.

Il y a eu procession autour de l'édifice au chant du *Miserere*, après laquelle a eu lieu l'entrée solennelle dans l'église par la grande porte. Quand la procession fut arrivée au chœur on chanta les litanies des des Saints.

Immédiatement après la bénédiction de l'intérieur de l'église par le cardinal Taschereau, les autels ont été ornés et la grand'messe a été chantée par M. l'abbé Martin, ancien curé de St Agapit.

Le sermon a été prêché par Son Eminence, qui a félicité les paroissiens de leur zèle pour procurer à Dieu une demeure convenable. Elle les a encouragés à persévérer dans la voie qu'ils ont suivie jusqu'ici.

La musique et le chant ont rehaussé l'éclat de la cérémonie. La fanfare de St Agapit a joué plusieurs airs pendant la messe.

Après la messe a été rédigé au presbytère l'acte officiel constatant la bénédiction de l'église. Un splendide diner a été servi au presbytère, pendant lequel la fanfare de St Agapit a exécuté les airs les plus joyeux et le canon tonnait au dehors.

Le Cardinal est parti pour revenir à Québec, à une heure de l'après midi, et toute la paroisse est allée le reconduire à la gare, d'où le train est parti au milieu des acclamations de la foule.

On comptait plus de 20 prêtres à cette fête qui ne sera jamais oubliée par les paroissiens de St Agapit.—*Communiqué.*

*La colonisation au Lac St Jean.*—Si nous voyons avec un légitime orgueil quelques-uns de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis s'occuper vivement du rapatriement, afin de ramener dans notre pays les bras qui nous manquent pour le rendre riche et prospère au point de vue agricole, la tâche de garder ceux que nous possédons nous incombe également, et nous devons par tous les moyens possibles travailler à diminuer l'émigration qui se fait malheureusement sur une trop grande échelle: il ne faut pas perdre d'un côté ce que nous gagnons de l'autre. Le moyen le plus efficace pour arriver à ce but, c'est